

PV de l'assemblée générale des délégués du 11 novembre 2006

Villaz-st-Pierre

1. Ouverture de l'assemblée

Mlle Sylvie Ayer, présidente, ouvre la séance à 14h10. Après les salutations d'usage et l'énoncé des personnalités présentes ou excusées, aucune remarque n'étant formulée quant au mode de convocation et aux 17 points du tractanda, Mlle Ayer poursuit par le point 2.

2. Rapport des présences et désignation des scrutateurs

75 sociétés sur 84 sont présentes.

5 sociétés sont excusées : Echarlens, La Tour de Trême, Montagny-Cousset, Remaufens, Rueyres-Bussy-Sévaz-Morens

3 sociétés sont absentes. Ces dernières devront s'acquitter de l'amende prévues par les statuts.

5 scrutateurs sont choisis dans l'assemblée (C. Brodard, D. Guillot, J Schmid, O. Favre et M. Jaquet)

3. Production musicale de LA FANFARE « l'Union » de Villaz-st-Pierre

Cette prestation est entrecoupée par quelques mots de bienvenue de M. Jean-Claude Cornu, préfet de la Glâne, du conseil communal de Dompierre, représenté par son syndic M. Freddy Panchaux et M. Raphaël Nicolet, président de l'Union de Villaz-st-Pierre. Nos trois orateurs sont chaleureusement applaudis par l'assistance et vivement remerciés par notre présidente.

Sylvie Ayer remercie les musiciens de l'Union, son directeur M. Pierre-Alain Aubert et M. Magnin moniteur tambour pour leur très agréable prestation.

4. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée ordinaire

Sans remarque de l'assemblée, le procès-verbal envoyé avec les convocations à toutes les sociétés est approuvé. Remerciements à son rédacteur M. Jean-François Rolle.

5. Rapport du président, Mademoiselle Sylvie Ayer

Annexe 1

6. Rapport du président de la commission musicale, Monsieur Olivier Neuhaus

M. Olivier Neuhaus, retenu par des obligations musicales, n'étant pas présent, son rapport annuel est lu à l'assemblée par Mlle Rita Huguenot, secrétaire de la commission de musique de l'AFJM.

Annexe 2

7. Rapport du caissier et de la société vérificatrice des comptes et approbation par l'assemblée

M. Julien Rolle, caissier de l'AFJM présente les comptes 2005-2006 :

- Bilan AFJM
 - Diminution de fortune : CHF 2'338.19
 - Somme du bilan : 25'242.11
- Camp Pâques 2006
 - Perte : CHF 3'058.25
 - Somme du bilan : CHF 21'590.00
- Camp d'automne 2005
 - Gain : CHF 3'835.10
 - Somme du bilan : CHF 11'745.00

La Fanfare l'Union de Villaz-st-Pierre, représentée par N. Aeschlimann et G. Rhême, présente son rapport de vérification et invite l'assemblée à accepter les comptes présentés et félicite le caissier Julien Rolle. L'assemblée les accepte.

Sur proposition de la présidente et par mesure de simplification des tâches administratives, l'encaissement de la participation d'un jeune au camp du Nouvel An se fera par l'intermédiaire des caissiers des sociétés membres. L'assemblée accepte cette proposition à une très forte majorité.

8. Fixation de la cotisation annuelle

Sur proposition du comité cantonal, l'assemblée accepte une cotisation annuelle inchangée à Fr. 20.00 et une amende inchangée de Fr. 50.00 pour les sociétés absentes, sans excuse écrite adressée au président avant l'assemblée.

9. Désignation du lieu de la prochaine assemblée et nomination de la société vérificatrice des comptes

Jeunesse Edel-Lyre organisatrice de la prochaine fête cantonale, sur proposition du comité cantonal et avec l'approbation de l'assemblée, sera la société organisatrice de la prochaine assemblée. Elle fonctionnera également comme organe de vérification des comptes.

La date de l'assemblée est d'ores et déjà fixée au 17 novembre 2007 à 14h00.

10. Admissions, démissions et exclusions

Cette année, il n'est prévu ni admission, ni démission, ni exclusion.

L'AFJM compte 84 membres.

11. Nomination au comité cantonal

Un membre du comité a décidé de se retirer. Il s'agit de Mme Véronique Audemars, secrétaire correspondance du comité cantonal.

Mlle Ayer remercie Véronique pour son engagement de 3 ans au sein de notre comité.

- M. Christophe Savoy, président de l'Elite de Crissier est proposé à l'assemblée comme future membre du comité cantonal. Aucune autre candidature n'est proposée. Le débat est ouvert. La parole n'étant pas demandé M. Savoy est élu par l'assemblée.

La présidente présente aux délégués la nouvelle organisation du comité cantonal :

- M. Christophe Savoy reprend le poste laissé vacant par Véronique.

Sylvie Ayer informe l'assemblée des modifications au sein de la commission de musique. Cette dernière enregistre les retraits de Milles Rita Huguenot et Jeannine Haefliger (2 ans au sein de la commission) et de M. Christophe Crausaz (responsable tambour) après 8 ans d'activité au sein de la commission. Ces trois personnalités sont chaleureusement remerciées par notre présidente et par l'assemblée.

Pour palier à ces défections, la commission se reforme dès maintenant avec :

- Mlle Aline Glasson, membre de la commission
- M. Fabien Gumy, responsable tambour
- Mlle Elisa Francey, secrétaire de la commission

L'assemblée salue par applaudissement ces 3 musiciens qui ont choisi de s'engager pour l'AFJM.

12. Fête cantonale 2007

M. Xavier Koenig, président du comité d'organisation présente son comité d'organisation.

- Date : 8, 9, 10 juin 2007
- Organisation : Jeunesse Edel-Lyre (Vuisternens, Le Crêt, La Joux)
- Emplacement centralisé autour de la nouvelle école (Cantine, salle polyvalente et école)
- Parking à proximité dans les prés ; en cas de mauvais temps parkings au centre du village avec service de navettes.
- Financement ; présentation des sponsors et des budgets prévisionnels (bénéfice escompté env. 50'000.-)

Sur proposition du CO de la prochaine Fête cantonale, le comité cantonal de l'AFJM met en votation :

- Augmentation de 2.- de la carte de fête ; de 12.- à 14.-
- Création d'une carte accompagnant de 16.-

L'assemblée accepte à l'unanimité ces 2 points.

13. Rencontre cantonale 2008

Le comité a reçu la candidature de la fanfare l'Avenir du Bas-Vully à l'organisation de la prochaine rencontre musicale.

La parole est donnée à M. Guillot, représentant de cette société pour présenter leur candidature. La journée trouverait place dans le cadre des festivités marquant le 125^e anniversaire de cette société.

- Date : 14 juin 2008
- Lieu Nant, complexe communal

Aucune autre candidature n'est enregistrée. L'assemblée confirme l'attribution des prochaines rencontres à la Fanfare l'Avenir du Bas-Vully.

14. Camps musicaux 2007

Le 29^e camp musical cantonal 2007 aura lieu du 10 au 13 avril à Romont.

Le délai d'inscription est fixé au jeudi 30 novembre 2006. Les inscriptions doivent être remises à M. Olivier Neuhaus, président de la commission de musique.

Association des jeunes musiciens fribourgeois / AFJM

Le concert final se tiendra à Romont (Bicubic), le vendredi 13 avril 2007 à 20h15 et sera organisé par les Cadets de Romont.

Sylvie Ayer signale enfin que ce camp cantonal bénéficie des soutiens financiers suivant :

- de la Société cantonale des Musiques fribourgeoises.
- de l'association Suisse des Musiques
- de l'association des musiciens vétérans fribourgeois
- du Département des Affaires culturelles du canton de Fribourg
- de la Loterie Romande
- des Girons de musique du canton

Le 2^e camp pour jeunes 18-22 ans, dit camp du Nouvel an aura lieu du 4 au 7 janvier 2007 à Romont.

47 jeunes seront présents et ont tous réussis le test d'admission. L'invité sera M. Jan van der Roost. Le concert final se tiendra à La Roche le dimanche 7 janvier à 17h00 et sera organisé par l'Ensemble des Jeunes Musiciens de La Roche.

Sur demande du comité et par mesure de rationalisation, l'assemblée accepte le principe d'une facturation des participations au camp du Nouvel An directement auprès des caissiers des sociétés dont les jeunes musiciens sont issus en lieu et place des jeunes eux-mêmes.

15. Nomination d'un membre d'honneur

Le comité propose à ce titre honorifique M. Christophe Crausaz pour ces 8 ans d'activité au sein de notre commission musicale. L'assemblée accepte par acclamation.

16. Propositions de membres

Aucune proposition n'est parvenue au comité.

17. Divers

Mlle Sylvie Ayer mentionne la sympathique initiative du prochain giron de la Sarine à Cottens qui propose un concert de l'ensemble ayant participé au camp de Pâques 2008, le vendredi 9 mai 2008. Le comité et la commission ont acceptés cette demande.

Elle rappelle l'existence du site www.afjm.ch.

Elle recommande aux délégués un bon accueil aux vendeurs de tombola de Jeunesse Edel-Lyre pour le soutien à la prochaine fête cantonale AFJM.

De même, elle rappelle la vente de vin organisé par la société hôte dans le cadre de l'organisation du prochain giron de la Glâne (Fanfare L'Union de Villaz-st-Pierre).

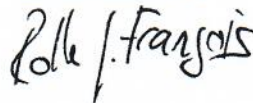
Une déléguée d'Arconciel informe les délégués sarinois de l'organisation d'un concours de solistes dans le cadre du giron 2007 de la Sarine.

M. Xavier Koenig, vice-président remercie Sylvie Ayer pour son engagement.

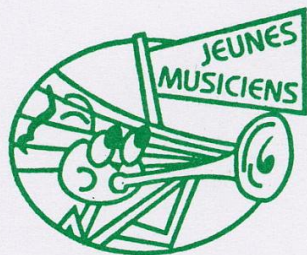
La parole n'étant plus demandée, Mlle Sylvie Ayer lève cette assemblée. Il est 15h55.

Chavannes les Forts, le 12 novembre 2006

Le secrétaire PV



Rolle Jean-François



RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE 2006

11 novembre 2006

Lieu: Villaz-st-Pierre

Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs les délégués des sociétés,

Je ne tiens pas particulièrement à vous parler des tous les événements de l'année écoulée. Tout s'est très bien passé et si je devais relever le point fort de cette année, ce serait sans aucun doute la présence de Jan Van der Roost lors de notre dernière édition du camp de Pâques. C'était pour moi une excellente expérience.

Aujourd'hui, je désire attirer votre attention si quelque chose qui, je dois vous le dire franchement, me fais souci. Il s'agit de la formation musicale et surtout de l'intégration des jeunes élèves dans les ensembles de jeunes ou dans les sociétés.

Je vais commencer directement par vous donner un exemple :

Encore pas plus tard que mercredi dernier, un de mes élèves, âgé de 11 ans, arrive pour son cours avec des partitions de musique. Sa maman était là aussi. Moi, je lui dit super tu vas jouer avec les cadets ? Eh non, c'est pour la société des adultes ! Un peu étonnée, je lui dis : Il est quand le concert ? Il me répond dans 3 semaines !... Je suis stupéfaite ! Je m'interroge et me dis : « Mais comment peut-on demander à un élève de 11 ans de travailler 3 morceaux en 3 semaines et de les jouer dans une société d'adulte, qui elle, travaille ces morceaux depuis le début septembre ? Comment peut-on lui demander ça alors qu'il n'a pratiquement aucune expérience de jouer en ensemble.

Alors je lui demande : Mais pourquoi on te dit ça comme ça et pourquoi maintenant ? Il me réponds parce qu'il n'y a pas de percussionniste dans l'ensemble. Il m'explique aussi qu'il est allé à une répétition et que le chef ne sait pas du tout occupé de lui car il avait bien d'autres choses à travailler en répétition.

A votre avis : l'élève est-il motivé ou démotivé ? Encouragé ou livré à lui-même ?

La réponse est simple, vous ne trouvez pas ? La maman de mon élève m'a même dit que quand il est rentré de cette répétition, il a dit « j'arrête »

Je vais encore vous donner un 2^{ème} exemple : il y a de plus en plus d'ensembles qui se regroupent, à cause des problèmes d'effectifs.

Mais souvent, quand une société organise son concert annuel, le regroupement ne se déplace pas toujours pour jouer en 1^{ère} partie. Par conséquent, on prend les élèves de l'école de musique et on les réunit 3-4 fois et hop, ils doivent jouer en concert.

Pour les jeunes qui ont déjà l'expérience de jouer dans le regroupement, cela ne cause principalement pas de problème. Car ils savent écouter, compter les mesures, suivre un chef, etc.... Mais pour les jeunes qui n'ont pas d'expérience ? On leur demande de travailler plusieurs pièces en moins de un mois ? À votre avis quel souvenir garderont-ils de leur première expérience et de leur premier concert ?

Je suis d'accord que si nous on regarde une partition que joue les cadets, on trouve qu'elle est facile (le contraire serait inquiétant) mais pour un jeune, c'est difficile !!!!!!!!!!!!!!!

Les questions que je me pose sont : est-ce que tous les jeunes musiciens de notre canton sont des surdoués au point qu'ils n'ont besoin de répéter que pendant 3 semaines alors que nous les adultes nous répétons un programme pendant 3-4 voir 5 mois ?

Ne devrions-nous justement pas les encourager un maximum durant leur formation et leurs premiers pas en musique d'ensemble ?

Beaucoup de sociétés se plaignent du manque d'effectifs ou que beaucoup de jeunes arrêtent la musique. Je pense sincèrement que ce n'est pas étonnant au vue de tout ce que j'entend. On n'oublie d'encourager, et on ne fait que critiquer !

Je regrette de devoir parler mais c'est mon sentiment. Evidemment, et heureusement dans certaines sociétés, cela se passe très bien.

Si j'ai accepté mon rôle de présidente de l'AFJM il y a 2 ans, c'est pour défendre l'intérêt des jeunes musiciens et de tout faire pour qu'ils se rendent compte à quel point la musique c'est beau !

Lors de ma première année à la présidence, mon principal objectif avait été la création du camp pour les 18-22 ans. Mon objectif principal maintenant est d'essayer de faire que tous les jeunes soient heureux en jouant de la musique et pas qu'ils la dégoûtent.

Je terminerai par un dernier exemple : il s'agit d'un jeune âgé de 9 ans. Il éprouve des difficultés à l'école et doit même aller en classe spéciale de développement. Ce jeune a aussi dû faire face à la terrible douleur de perdre son papa il y a une année. Il a évident que la musique est quelque chose de difficile pour lui et qu'il ne deviendra jamais un Mozart. Lorsque vient le jour de son cours, il sourit toute la journée, il est heureux. Il est impatient d'y être et lors de son cours, ses yeux étincellent de bonheur. Pour moi, c'est ça la musique !

Je vous remercie de votre attention.

Sylvie Ayer
Présidente de l'AFJM